

## École La Mara

39 rue Blaise Pascal

79200 PARTHENAY

Tél. élémentaire : 05 49 64 22 56

Tél. maternelle : 05 49 64 54 19

## Compte rendu du conseil d'école

du 4 Novembre 2013 - 18H30



**Présents:** délégués de parents d'élèves, Mmes PAPET, SICARD , NOURISSON, CHAUSSONEAUX et M.GUYONNET; Mme PRESTAT-BERTHELOT Françoise, adjointe au maire chargée des affaires scolaires; M. CARAMIGEAS,( DDEN), les enseignants, Mmes LIAIGRE (directrice), BONNIFAIT, THIBAUT, GRELET, OGOR (adjointes), M.LABORDE et CHEVALIER (adjoints).

**Invités :** Sandie BIROT (Coordonnatrice du Programme local de prévention des déchets-SMITED) François JOUINOT (Animateur sur le Programme de prévention des déchets-SMITED), Cédric CELERAU (Communauté de Communes de PARTHENAY- Service Déchets)

**Excusé:** M. CAVAILLES (inspecteur de l'éducation nationale)

Mme LIAIGRE sollicite d'inverser l'ordre des points à aborder pour libérer les trois invités. Les membres du conseil d'école acceptent.

### **1.1 -Présentation du projet EEDD (enseignement et éducation au développement durable)**

Les enseignants de l'école ont choisi de répondre à l'appel à projet EEDD du conseil régional. Le projet envoyé concerne la construction d'un poulailler, (avec utilisation des déchets de la cantine), la mise en place d'hôtels à insectes et de mangeoires à oiseaux. Les activités en sciences s'appuieront sur ces exemples concrets.

L'équipe est en attente de l'autorisation de la municipalité après demande d'informations complémentaires de cette dernière. Mme PRESTAT- BERTHELOT souhaite de nouveaux éclaircissements concernant l'alimentation, l'installation, la surface, la gestion des fientes, le coût. Les membres du SMITED présents apportent des réponses complémentaires : quantité de nourriture consommée par une poule à l'année, complément alimentaire nécessaire, aides financière et logistique possible, ...

Mme PRESTAT-BERTHELOT donne l'accord de la municipalité pour ce projet.

### **1.2 -Autres projets**

Comme les années précédentes toutes les classes participeront à : « Ecole et cinéma », Le Prix des Incorruptibles (sauf les CM2 qui travailleraient en liaison CM2/6<sup>ème</sup> avec le collège du Marchioux ).

Les maternelles iront à Gym-petits, feront des rencontre USEP avec le Tallud. Les autres classes iront à la piscine ( 1<sup>ère</sup> séance jeudi 7/11 pour les CE/CM), les CM ont bénéficié de séances de rugby . Les élèves vont bénéficier de plusieurs séances avec le CPIE de Coutières autour des thèmes sur l'énergie, le traitement des eaux, le traitement des déchets. Sarah GUIDOIN, artiste peintre, intervient auprès des CM en arts visuels pour la création d'une fresque dans le 1<sup>er</sup> hall de l'école primaire.

Les CM1/CM2, soit 26 élèves partiront à Suc en Sentenac, en Ariège, du 17 au 21 Février 2014 ( ski de fonds, raquette, randonnées à thèmes-Faune, Flore, réseau hydraographique- grotte préhistorique de Niaux, ...).

### **2- Point sur les effectifs/ Organisation scolaire**

Changement dans le calendrier scolaire : les mercredis 13 Novembre 2013 et 11 Juin 2014, récupération du 2 Septembre 2013, ne concernent plus les élèves qui n'auront pas classe l'après-midi ces jours -là. Seuls les enseignants auront à travailler pour la mise en place du DUER (Document unique d'évaluation des risques)

L'école vient d'accueillir une personne sous contrat CAE, Mme Tiffany BENALALL , pour accompagner un enfant de maternelle.

TPS( 3en janvier ou avant)-PS-MS = 12+12 soit 24

GS-CP = 13+10 soit 23

CE1-CE2= 10+11 soit 21

CE2-CM1= 8+12 soit 20  
CM2+ EV=14+3 soit 17

### **3- Elaboration du nouveau règlement intérieur**

Après avoir pris connaissance du nouveau règlement départemental, chacun participe et discute les modifications apportées sur différents points : horaires des APS, de la garderie, responsabilités des différents protagonistes de l'école, livrets scolaires, nouvelle application « faits de violence », ...

Le nouveau règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité. Il sera distribué à chaque famille.

### **4- Point sur les locaux**

Il y a toujours une grosse fuite dans la salle des maîtres : il s'agit d'un contentieux avec le constructeur. Malgré des travaux il y a deux ans, le contentieux continue et la fuite aussi. En maternelle aussi il y a des petites fuites mais pas toujours au même endroit.

La clôture en bas de la cour : trois piquets ne sont plus scellés ; constat en février, pas d'avancée dans les travaux : Mme PRESTAT-BERTHELOT signale que le voisin a été mis en demeure par les services de l'urbanisme, la clôture est sur son terrain.

Les serrures de certaines portes de secours, déjà signalées, ne permettent pas de les tenir déverrouillées tout en étant fermées ; Mme PRESTAT-BERTHELOT dit qu'il faudrait changer les serrures mais qu'il n'y a plus de budget pour cette année.

### **5- Questions diverses**

Présentation du bilan du compte Coopérative USEP que Mme TURPAUD, parente d'élève, comptable de son métier, a vérifié le Mercredi 11 Octobre 2013

Les débats sont clos à 20h00

Secrétaire de séance et présidente du conseil d'école,  
Mme LIAIGRE